

Madame la Commissaire-Enquetrice
SPPL Landaul.

Madame la Commissaire-Enquetrice,

A titre personnel j'ai déposé un recours gracieux (rejeté) puis un recours en contentieux (en cours) contre le permis d'aménager de la SPPL de Landévant, ce nouveau tracé apportant une fréquentation humaine accrue par l'implantation de nouveaux platelages et des jonctions avec les SPPL de Nostang et Landaul. Cette zone reculée de la ria d'Étel reste une zone sauvage avec de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment l'hiver, mais également la présence de la loutre, espèce protégée.

1) Aussi concernant l'enquete publique du nouveau tracé de la SPPL de Landaul :

Pointe du Gouhel est une zone répertoriée d'alimentation et de repos d'oiseaux tel que courlis, spatules blanches... Le tracé actuel apporte une covisibilité permanente de cette zone, nous demandons que ce tracé soit revu afin qu'il n'y ait aucune covisibilité.

Mare d'eau douce Celle ci est fréquentée par la loutre pour se rincer du sel, c'est vital pour son cycle biologique en zone maritime, NOUS exigeons qu'il n'y ait aucune altération ou dégradation de la mare et ses abords par défrichage et/ou débroussaillage et aucun passage de piétons à moins de 100 mètres de jour comme de nuit.

2) Non concernée par cette enquete publique, pour la zone du **Moulin de la Demi-Ville**, je ré-itere ma demande d'annulation des passerelles et platelages prévus, cette zone ayant été classée havre de paix pour la loutre.

Par ailleurs, comme le montre la photo suivante, cette zone est soumise à de fréquentes inondations. Les conséquences -tant la dangerosité, que les risques en amont- ont-elles été bien prises en considération ?

Photo prise l'hiver 2022-2023.



3) Je souhaite également exprimer ma grande préoccupation pour le déroulement des travaux dans la zone du Gouhel. L'expérience que nous pouvons retirer de la tranche des travaux réalisés pour la SPPL de Landévant est en effet catastrophique :

- non respect du permis d'aménager pour le calendrier des travaux
- non respect du permis d'aménager pour les travaux en zone humide.
- Les travaux semblent avoir été réalisés avec une méconnaissance totale du milieu comme l'indiquent les quelques photos qui suivent.







Pour conclure, des travaux réalisés en dépit du bon sens pour au total quelques kilomètres de platelages le long de la ria, quelques kilomètres de clôture tri-fils dans les bois qui dénaturent totalement le caractère encore sauvage de ce lieu. Je demande donc à ce que ces travaux de la SPPL soit immédiatement stoppés et reconsidérés.